

1. **Débitrice: MPA SA Les professionnels de l'accessoire automobile**, Rue du Grand-Pré 10,
1007 Lausanne
2. *Déclaration de faillite:* 17.11.2005
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 19.12.2005
4. *Avance de frais:* CHF 8'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But : commerce et représentation de pièces de rechange et accessoires dans le domaine de l'automobile, véhicules utilitaires, machines, cycles et motos

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00142479)